

Grégory Philippin,
Échevin des Travaux et de l'Énergie :

« 284 543 €
pour isoler et
sécuriser la crèche
communale » p. 7

« Le compte est
bon pour l'achat
groupé de mazout » p. 6



**FRANCY DUPONT DEVIENT
LE PRÉSIDENT DE LA CILE** (p. 4-5)
(Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux)



Je m'absente, mais je protège ma maison...

Vous partez en congé quelques jours ou durant un mois, peu importe : N'oubliez pas de prendre vos précautions pour éviter les cambrioleurs ! En effet, le nombre de cambriolages sur la zone de police Ans/Saint-Nicolas est en hausse constante depuis 2008 (comme partout en Belgique) et s'élevait à 876 faits en 2012, soit plus de 2 faits par jour.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE AVANT DE PARTIR

- Les jours précédant votre départ, restez discret à propos de votre voyage, ne laissez pas de message confirmant votre absence.
- Sollicitez auprès de votre police locale, une surveillance lors des patrouilles prévues (campagne « Police veille »). Les demandes doivent être adressées à votre poste de police locale au moins 10 jours avant votre départ.
- Dressez une liste des objets de valeur, photographiez-les et/ou relevez les numéros de série et leurs particularités. Conservez cette liste avec vos factures d'achat, certificats de garantie et photos dans un endroit sûr.
- Placez au besoin vos bijoux et biens les plus précieux, en sécurité dans un coffre à la banque ou autre endroit sûr.
- Pensez à tous les indices d'une maison inoccupée, évitez que votre absence ne soit facilement remarquée : demandez à un ami ou voisin de relever le courrier, de tondre la pelouse, de remonter les volets, etc.
- Rangez les échelles, outils et objets qu'un cambrioleur pourrait utiliser pour s'introduire dans l'habitation.
- Fermez et vérifiez méthodiquement portes, fenêtres, barrières (cadenas...), etc.
- Le jour du départ est arrivé ? Partez dans la discrétion, malgré l'enthousiasme des vacances !

Pour rappel, les **conseillers en techno-prévention** de la zone de police peuvent venir gratuitement chez vous, analyser les points faibles de votre habitation et vous renseigner pour mieux la sécuriser et/ou obtenir les réductions d'impôt liées aux dépenses consacrées aux dispositifs de protection contre le vol ou l'incendie.

Voici les coordonnées de votre conseiller en prévention vol :
Eric LONCELLE
Rue Henri Delvaux 11 à 4430 ANS
Tél. : 04/320.22.14

Fonctionnement de votre service de police durant les vacances d'été

Les horaires d'accueil et dépôt de plainte de votre service de police ont été adaptés. Du lundi 17 juin au samedi 31 août, nos bureaux seront accessibles : du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 17h et le samedi, de 9h à 13h.

www.zpans-stnicolas.be

Le mot du Bourgmestre



Après de longs mois de dur labeur, est venu le temps de se reposer durant des congés bien mérités.

Mais pour que vos vacances ne se transforment pas en un calvaire au retour, veillez à sécuriser votre maison. Au besoin, n'hésitez pas à faire appel au conseiller en prévention-vol de la Zone de Police (p. 2).

Vous connaissez certainement bien l'eau qui tombe abondamment en ce moment sur nos régions. Découvrez en plus sur l'eau qui vous est fournie par vos robinets (p. 4-5).

Vous avez pu vous apercevoir que la Commune investit pour économiser l'énergie. Cette fois, c'est au tour de la crèche communale de passer dans les mains des ouvriers. Les châssis vont être remplacés pour le meilleur confort des enfants accueillis (p. 7). Nous nous coupons également en quatre pour vous faire économiser des euros sur votre facture de mazout avec le nouvel achat groupé (p. 6).

Vous ne partez pas en vacances ? Qu'à cela ne tienne, l'offre culturelle et festive de la Commune est pléthorique (p. 8-10, 15 et 24).

Cela ne doit pas nous faire oublier les événements dramatiques que notre commune a connus. Souvenez-vous lors de la commémoration du 99^e anniversaire de l'explosion du fort de Loncin (p. 12).

Ce sont les nouvelles des familles qui vous intéressent ? Découvrez-les (p. 11 et 14).

Et pourquoi pas du cyclisme ? Vous serez gâtés durant l'été avec le Tour de la Province de Liège et le Tour de Wallonie qui passent par Ans (p. 23).

Découvrez aussi comment Ans s'engage pour un cadre de vie plus vert et plus respectueux de l'environnement et de la santé. Gestion différenciée, fin de l'utilisation des pesticides... vous saurez tout ! (p. 16-17).

N'oubliez pas non plus de lutter contre le gaspillage alimentaire qui plombe votre portefeuille et pèse sur l'environnement (p. 13).

Si l'année scolaire prend fin, il faut déjà penser à l'année suivante. N'oubliez pas les inscriptions ! (p. 18-19).

Les rencontres citoyennes de juin ont attiré les habitants qui n'ont pas hésité à prendre de leur temps pour discuter avec le Collège communal (p. 20).

Enfin, l'échevin des Nouvelles technologies fait un petit état des moyens de lutter contre la fracture numérique (p. 21).

Bons congés et bonne lecture.

Stéphane MOREAU,
Bourgmestre



Francy Dupont est le nouveau Président du Conseil d'Administration de la CILE (Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux)

A l'issue de l'Assemblée générale de la CILE qui s'est tenue ce jeudi 20 juin, Francy DUPONT, Président du Conseil communal d'ANS, a été élu Président du Conseil d'Administration de l'intercommunale. Il va ainsi présider aux destinées de la doyenne des intercommunales liégeoises pendant ces six prochaines années.



La CILE assure la production et la distribution d'eau sur le territoire de 24 communes en Province de Liège, dont l'entièreté du territoire de notre commune.

Fondée en 1913, elle se base sur une solide expérience de gestionnaire de captages d'eau souterraine et de réseaux de canalisations et dispose de son propre laboratoire d'analyse de la qualité de l'eau.

S'inscrivant dans la continuité d'une démarche de qualité, elle a obtenu en 2005 la certification selon la norme ISO 9001-2000 pour la qualité avec laquelle elle rend quotidiennement ses services aux clients.

La CILE est un des principaux opérateurs wallons de l'eau en Région wallonne.

Elle poursuit sa politique d'investissements pour le confort de votre approvisionnement en eau à domicile.

Afin de mener à bien sa mission de service public au meilleur coût, tout en maintenant la livraison d'une eau répondant aux plus sévères standards de qualité, elle s'appuie sur ces piliers majeurs :

- La qualité du service de fourniture d'eau chez le client 24 heures sur 24.
- La sécurisation de l'approvisionnement : si une ressource venait à être temporairement polluée, un autre chemin d'approvisionnement de votre immeuble sera mis en place avec rapidité et des solutions temporaires seront dégagées afin de minimaliser les inconvénients d'une rupture de service.
- La qualité de l'eau : l'état de l'eau dans notre environnement est surveillé de près.
- Acteur incontournable du pôle environnement liégeois.
- Information et sensibilisation du citoyen.

La CILE, doyenne des intercommunales liégeoises, fêtera ses 100 ans en décembre 2013.

La CILE fournit l'eau
aux robinets des Ansois.

La CILE s'apprête à investir une trentaine de millions d'euros sur la commune à Ans.

En effet, notre commune abrite plusieurs centres de production d'eau de l'intercommunale destinée à la consommation de ses clients. Cette eau est issue des massifs de crétacés de Hesbaye qui abritent quelque quarante kilomètres de galeries dont les plus anciennes datent de la moitié du XIX^e siècle.

Si jusqu'ici seule une très légère désinfection suffit à garantir un respect de la législation en matière de qualité de l'eau distribuée par réseau de canalisations, les pressions anthropiques en surface de la zone de captage essentiellement située en zone agricole, ont pour conséquence une augmentation des concentrations en nitrates et pesticides depuis plusieurs années. Cette évolution incertaine pourrait se traduire à terme par un dépassement des valeurs de potabilité de l'eau (50 mg/l pour les nitrates et 0,1 µg/l pour les pesticides individualisés sauf cas spécifiques).

Aussi afin de sécuriser la production d'eau potable, deux stations de traitement de l'eau captée vont être construites sur la commune d'Ans.

La première, d'une capacité de production de 2.000 m³/j sera érigée en bordure du village de Waroux alors que la seconde, permettant de produire jusqu'à 35.000 m³/j, sera réalisée à l'arrière de la place Nicolaï.

Ces stations vont permettre d'abattre la teneur en nitrates à 25 mg/l, soit la moitié de la norme maximale admissible par la législation ainsi que la concentration en produits phytosanitaires (dont les pesticides) à des teneurs inférieures au dixième des teneurs admissibles.

Ces stations sont conçues de manière à avoir un impact négligeable sur l'environnement. Non seulement elles ne seront génératrices d'aucune odeur ni d'aucun bruit, mais elles sont particulièrement étudiées pour s'intégrer dans le tissu paysager existant et limiter autant que possible les rejets dans notre environnement. Aucune cheminée par exemple n'est visible sur ces stations de traitement.

La petite station fait appel à un abattement des nitrates par un procédé novateur d'échange d'ions, limitant le rejet à 5 m³/jour, lesquels seront canalisés vers la station d'épuration d'Awans par une conduite spécialement dédiée. Le seul réactif nécessaire à ce traitement est du chlorure de sodium (sel de cuisine). La consommation réduite de ce réactif ne nécessitera qu'un approvisionnement mensuel. Ce sera la première fois que cette technologie belge sera appliquée dans un traitement de potabilisation en Belgique. L'élimination des pesticides sera réalisée par un procédé classique de filtration sur charbon actif sans aucun réactif. Cette station est entièrement automatisée et ne requière que quelques heures de présence par semaine.

La plus grande station est également très intéressante à plus d'un titre. Sa localisation en plein centre urbain a nécessité une étude particulièrement pointue d'un point de vue architecturale et aménagement paysager. L'ampleur du projet sera l'occasion d'améliorer l'environnement local, puisque les très vétustes entrepôts et serres de l'ancienne école d'horticulture ainsi que les remblais sur lesquels les reposit seront éliminés.

Un chemin vélo-piéton permettra de relier les places Hector Denis et Nicolaï au travers d'un espace vert accueillant.

Les anciens bâtiments de la CILE seront aussi restaurés voire détruits pour certains.

Les abords du site seront également gérés dans le respect de la nature

puisque les techniques de gestion différenciées seront appliquées.

Le traitement mis en place est également une première belge dans le domaine de la production d'eau potable à plus d'un titre.

En effet, cette station fera appel à une dénitrification (abattement des nitrates) biologique où les nitrates sont transformés en azote gazeux, composant 80 % de notre atmosphère. Les eaux de lavage de ces filtres ainsi que celles des filtres à charbon actif (élimination des pesticides) sont majoritairement recyclées et seules quelques dizaines de m³ sont perdus par jour (sur 35.000 m³ produits journalièrement).

Moins de 1 m³ de boue sera produit par jour et aucun stockage extérieur ne sera effectué, garantissant une absence totale de bruit d'odeur ou de stockage disgracieux. La désinfection fera également appel à une première belge dans le domaine de l'eau potable sachant que le chlore sera généré sur place au départ d'une électrolyse de saumure. Ceci réduit fortement les risques liés au stockage de grandes quantités de chlore sur site.

Enfin, la toiture de la station de traitement sera recouverte de panneaux photovoltaïques orientés en est-ouest avec une pente de l'ordre de 5° donnant l'impression d'une toiture plane.

Ce site, présentant un concentré de technologies de pointe, est également particulièrement étudié pour permettre sa visite par le grand public.

Ces projets, dans leur ensemble, font partie d'un vaste programme d'investissements de la CILE, financé au moyen d'un emprunt au niveau de la Banque Européenne d'Investissement.

LA CILE EN QUELQUES CHIFFRES

Nombre de communes alimentées : 24
Population desservie : 565.000 habitants (plus de la moitié de l'ensemble des habitants de la province de Liège)
Production propre/an : 25,89 millions de m³
Achats d'eau à des tiers/an : 10,28 millions de m³
Capacités propres de production : Captages de Hesbaye : 40.500 m³/jour
Captages de Néblon : 25.900 m³/jour
Captages locaux : 4.500 m³/jour

Grégory Philippin, Échevin des Travaux : « Le compte est bon pour l'achat groupé de mazout »



*Aujourd'hui plus que jamais, un EURO, reste un EURO
et toutes les économies sont bonnes à prendre.*

C'est la raison pour laquelle, il y a 11 ans déjà, le Collège communal par l'intermédiaire de l'Échevinat de l'Environnement avait lancé un achat groupé de mazout histoire de faire diminuer la facture énergétique de ses citoyens.

Depuis 2 ans, cet achat groupé de mazout de chauffage est organisé par l'Échevinat de l'Énergie dirigé par Grégory Philippin et le nombre d'adhérents au système ne cesse de croître !

En 2013, ce ne sont pas moins de 384 familles qui sont passées par l'intermédiaire de l'Échevinat de l'Énergie afin d'acheter le mazout à des conditions particulièrement avantageuses.

365 100 LITRES EN 2013 - UNE REMISE TOTALE DE 18 255 EUROS !

En moyenne et en fonction de la quantité de mazout de chauffage commandée, **chaque concitoyen participant à l'opération a gagné 47 euros par commande sur l'année en 2013.**

L'Échevin Grégory Philippin est allé à la rencontre de quelques citoyens ayant profité de cette proposition, il s'agissait en l'occurrence de Monsieur Jean Smeets d'Alleu, de Madame Josée Raia à Loncin et sa fille ainsi que de Madame Nicole Haeckart d'Ans qui de concert ont confirmé l'intérêt de l'opération.

Comme l'explique Nicole Haeckart, il n'y a rien de plus simple que de commander par l'intermédiaire de l'Administration, un simple coup de téléphone suffit et ensuite, cela se passe comme si l'on avait directement contacté le fournisseur du coup, pourquoi hésiter ? C'est, en ce qui la concerne, la troisième fois qu'elle commande son mazout de cette manière.

Bon de commande à renvoyer dûment complété et signé à l'Administration communale d'Ans - Service Énergie - Esplanade de l'Hôtel communal 1 à 4430 Ans

Je soussigné(e) (nom + prénom)

Domicilié(e) rue n°

Code postal : Localité

Téléphone (obligatoire)

Souhaite commander litres de mazout

et m'engage à m'acquitter de la facture.

En aucun cas, l'Administration communale d'Ans ne sera tenue

au paiement de celle-ci, ni responsable de son non-paiement.

La signature et le renvoi du présent document constituent un engagement ferme et irrévocable de la commande.

Date : Signature



CAMPAGNE HIVER 2013 : MODALITÉS

Il suffit en pratique de faire parvenir par courrier postal au Conseiller Énergie, Pierre Cosse, Échevinat de l'Énergie et ce pour le 16 septembre 2013 au plus tard, le bon de commande ci-dessous. Les livraisons débutant le mercredi 2 octobre 2013. **Attention, livraison minimum de 500 litres.**

→ Pour tout renseignement relatif à l'achat groupé de Mazout : Échevinat de l'Énergie. Pierre Cosse Conseiller en Énergie. Tél. 04/247 72 68. Mail : pierre.cosse@ans-commune.be

OPERATION SIMILAIRE POUR LES PELLETS

Dans la foulée de ce qui est organisé pour le mazout, la commune envisage également des commandes groupées de pellets.

Le principe serait que la commune prenne accord avec un fournisseur local, après appel d'offres, pour un prix plus avantageux que ceux rencontrés habituellement.

Le mode de fonctionnement sera toutefois différent de la campagne mazout :

- l'action se déroulera sur une période d'un an et il n'y a pas de livraison envisagée pour les commandes par sac, seuls les clients commandant par palettes (en moyenne, 50 sacs ou, en vrac) pourraient bénéficier d'une livraison franco ;
- les enlèvements et commandes étant traités en direct par les clients ;
- les ristournes proposées pourraient l'être sur différentes qualités de pellets, pour répondre au mieux aux attentes des utilisateurs.

Dans un premier temps, le service Énergie souhaiterait établir la liste des personnes intéressées par cette action ainsi que leur volume annuel de consommation.

A cette fin, veuillez communiquer ces informations à notre conseiller en Énergie, par courrier ou mail :

- Service Énergie (M. P. Cosse), esplanade de l'Hôtel Communal, 1 à 4430 Ans
- pierre.cosse@ans-commune.be

CRECHE

COMMUNA

Grégory Philippin,

Échevin des Travaux et de l'Énergie,

Nathalie Dubois,

Échevine de l'Instruction publique et de la Petite enfance :

« 284.543 € pour le remplacement des châssis de la crèche et le confort de nos bambins ! »

La crèche communale mérite une attention de tous les instants afin d'assurer aux enfants les meilleures conditions d'accueil et le meilleur service possible. Victime du temps la crèche Nicolas Gélon avait besoin d'un solide lifting ; ce sera chose faite d'ici quelques mois grâce notamment à de nouveaux châssis.

→ **Ans-Infos** : *Les travaux concernent-ils l'ensemble des châssis ?*

Oui sans exception, le tout répondant à un strict cahier des charges afin d'isoler la structure tant au niveau sonore qu'énergétique. En ce qui concerne l'esthétique, le Collège a retenu le gris clair comme couleur.

→ **Ans-Infos** : *Le dossier est-il subsidié ?*

En effet, il est subsidié à hauteur de 75 % par le Service Public de Wallonie, département de l'Énergie et du Bâtiment durable. Sauf « urgence », la recherche de subsides par nos services est systématique par rapport à la gestion du patrimoine communal, et ce afin de gérer au mieux les deniers communaux.

→ **Ans-Infos** : *La crèche a retenu votre priorité par rapport aux autres bâtiments ?*

Bien évidemment car malheureusement, on ne peut être partout à

la fois, les budgets ont des limites. Le bâtiment a plus de 40 ans, rien n'est éternel, tout évolue. L'audit énergétique réalisé par le Conseiller en énergie a également révélé des pertes importantes au niveau de l'isolation. Les travaux réalisés dans le cadre de la pose de ces nouveaux châssis, apporteront donc un meilleur confort mais également une économie d'énergie non négligeable.

→ **Ans-Infos** : *La crèche sera-elle toujours accessible ?*

Malheureusement non, pour des raisons évidentes de sécurité et de confort, la crèche fermera ses portes le 11 octobre et ne pourra réouvrir que le 2 janvier 2014.

→ **Ans-Infos** : *Les parents et futurs parents sont-ils prévenus ?*

Avec l'Échevine de l'Instruction publique et de la Petite enfance Nathalie Dubois, on profite précisément du Ans-Infos pour prévenir l'ensemble de la population. Les parents directement concernés sont déjà informés de la situation et nous restons à leur disposition pour tout complément d'information.





Château de Waroux

Renseignements et réservations : 04 371 98 38
waroux@ans-commune.be - www.chateau-waroux.be

Dimanche 7 juillet 2013
de 12h00 à 20h00

Festival des Arts de la Rue



Un festival des Arts de la Rue transforme le Parc du Château de Waroux en un domaine dédié à l'amusement et à l'émerveillement : des artistes, des comédiens, des musiciens peuplent les recoins du parc pour cette journée exceptionnelle. Des bars agrémentent la journée.

Ouverture du parc dès 12h, spectacles et animations de 14h à 17h.

Programme:

Les Anchoises, le magicien Alex Rogan, la funambule Jenny Rombaix, Faces et Cie, Couzin, ...

Entrée : 12 euros – Gratuit pour les 4 ans et moins

Dimanche 25 août 2013

Festival des Promenades

Organisé par la Maison du Tourisme du Pays de Liège, le festival vous invite à marcher dans la ville, loin des préoccupations du quotidien, pour appréhender une toute autre réalité faite de découverte, de surprise, de dépaysement, d'émerveillement... Le Château de Waroux et le Fort de Loncin participent à ce festival

● Promenade « Fort de Loncin – Château de Waroux »

Départ 10 h du Fort, arrivée au château vers 11h30 - Départ 14 h du Fort, arrivée au château vers 15h30

Tarif : 5 € / pers (gratuit pour les moins de 12 ans)

Fort de Loncin et Château de Waroux : la légende populaire les unit par un souterrain secret qui joindrait l'un à l'autre. Venez (re)découvrir ces deux fleurons du patrimoine ansois. Un guide vous fera visiter l'écrin de verdure que constituent les fossés du Fort, ainsi que la crypte dans laquelle reposent 69 soldats de la garnison décimée le 15 août 1914. A l'issue de la visite de cette émouvante nécropole, le guide vous emmènera vers le château médiéval de Waroux : son magnifique parc classé, ses abords avec découverte du jardin médiéval et des expositions artistiques présentées dans le parc.

Possibilité également d'entamer une autre visite spécifique à Waroux (voir ci-dessous)

Réservation obligatoire

● Visite du Parc du Château – visite botanique

Visite guidée dimanche à 10h et à 14h

Tarif : 5 € / pers.

Venez découvrir le parc du château de Waroux et ses arbres remarquables. Le long d'un itinéraire choisi, au travers de petits modules d'animation, les participants seront amenés à être les acteurs de leur découverte.

Réservation obligatoire

● Visite Waroux de fond en comble

Visite guidée dimanche à 11h30 et à 15h30

Tarif : 5 € / pers.

Cette visite exceptionnelle du Château de Waroux permet de découvrir l'architecture du bâtiment, et notamment ses origines médiévales, son aspect austère et guerrier. Les matériaux de construction, des traces de meurtrières ou de casemates révèlent l'origine féodale de la forteresse. Le château de Waroux a ainsi été édifié vers 1300, à l'époque du conflit avec les Awans. Les traces révèlent que le site était protégé par de larges fossés que l'on franchissait grâce à un pont-levis. On découvre ainsi l'origine de l'édification du donjon à la fin du 13ème et au début du 14ème siècle. Grâce à l'archéologie du bâti, on peut « lire » les murs du château et dater précisément ses phases de construction, les traces de reprises et de transformation du 16ème au 20ème siècle.

Réservation obligatoire

● Petit train pour relier le château de Waroux à « Xhendremael en fête » qui se déroule au cœur de Xhendremael

Départ du château : 14h30 - 15h30 - 16h30 et 17h30

Départ de Xhendremael en fête : 14h - 15h - 16h et 17h.

Gratuit

Découvrez aussi les expos dans le parc du château consacrées à Serge Nokin (totems), à Michaël Van Raek (photographies), à Pierre Le Boulengé (sculptures) (accès gratuit) et l'exposition « Dans l'Intimité du Roi » dans le château (entrée payante)

● CONCERT DE CLOTURE : BIG NOISE

Concert en extérieur à 20h30

Tarif : 12 € / pers.

Big Noise est un groupe belge rassemblant quatre musiciens de personnalités différentes. Max Malkomes vient des fondements du blues. Raphaël D'Agostino apporte au son du groupe la tradition des fanfares et des marches et Johan Dupont l'univers de la musique classique et du ragtime. Le moteur du groupe est le swing infernal de Laurent Vigneron. Leur but est de faire une musique populaire, accessible à tous, dans le style qui leur tient vraiment à cœur, le « New Orleans ». Un flashback d'un siècle en arrière pour se plonger dans les racines du jazz, du blues, du ragtime et du stride.

Renseignements et réservations : 04 371 98 38
waroux@ans-commune.be - www.chateau-waroux.be



Weekend du
7 et 8 septembre 2013

3 sites classés à l'honneur : le Château de Waroux, la Chapelle de Hombroux et la Ferme de Waroux

Le patrimoine de fond en comble

Un circuit, reliant trois sites classés de la Commune d'Ans, permet de découvrir le patrimoine de « fond en comble ». L'accès à des parties jamais ouvertes au public (caves, combles, charpentes...) permet de découvrir des traces inédites.

Château de Waroux : samedi et dimanche à 10 h, à 14 h et à 16h30

L'accès aux combles, charpentes et caves du Château de Waroux permet de découvrir les origines médiévales du site, et d'expliquer son aspect austère et guerrier.

Chapelle de Hombroux : samedi et dimanche à 11 h et à 15 heures

Sans l'angle de l'archéologie du bâti, les parties non accessibles au public permettent de découvrir les éléments primitifs romans du sanctuaire. La visite permet aussi de comprendre les différentes transformations subies par la chapelle, et notamment le vaste élargissement du 17^{ème} siècle.

Ferme de Hombroux : samedi et dimanche à 11 h 45 et à 15 h 45

En 1248, le château-ferme de Hombroux était une grange destinée à l'exploitation de terres que l'abbaye du Val Benoît possédait à Hombroux. Les bâtiments actuels ont été édifiés en 1730, à la même époque que les importantes transformations du Château de Waroux.

Samedi 7 à 16h30 au château

CONFERENCE

par Francis BALACE, professeur honoraire de l'Ulg

« Mariages royaux et princiers en Belgique,
de la convenance à l'amour »

ENTREE GRATUITE

Le nombre d'entrées étant limité,
il est prudent de réserver. Tél. : 04 371 98 38 (entre 14h et 18h)

Dans le parc du Château de Waroux,
dimanche 8 septembre, sous chapiteau :

ANIMATIONS POUR TOUS : accès gratuit

- ★ A 11h00 : concert de la **Chorale Carmina Festiva** (Accès gratuit)
- ★ A 14h30, 15h30, 16h30 et 17h30 : Le «**théâtre à Denis**» vous présentera 4 représentations de marionnettes liégeoises.
- ★ A 15h00 et à 16h00 : **Démonstrations de Tango et de Salsa** (avec Salsa Open Air Liège)

Bar et petite restauration

Renseignements : 04/247 72 73

« CONTES AU PARC »

L'«Heure du Conte»

se déplace pendant les vacances au parc.

De belles histoires à découvrir, pour les enfants de 3 à 7 ans

En juillet et août, les bibliothèques d'Ans sont ouvertes

La bibliothèque de Xhendremael sera fermée Jeudi 4 et Samedi 6 juillet

La bibliothèque «P. Biron» (du Plateau) fonctionnera en «horaire vacances» :

Lundi : de 17h30 à 19h30 - Mardi : de 9h00 à 12h00 - Mercredi : de 14h30 à 16h30.

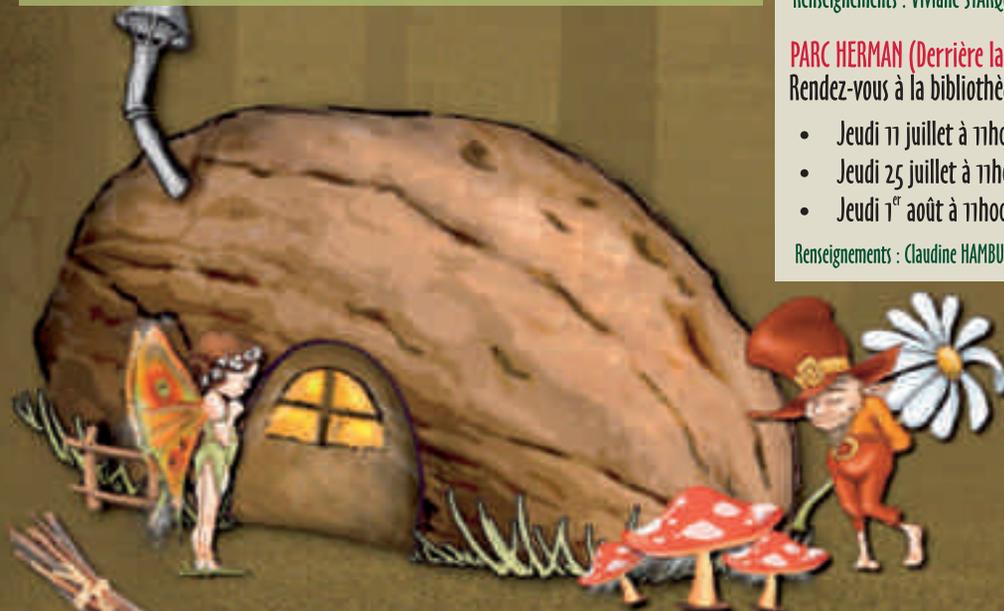
PARC PHILOSOPHIQUE D'ALLEUR (Kiosque)

- Jeudi 25 juillet à 15h00
 - Jeudi 29 août à 15h00
- Renseignements : Viviane STARQUIT (04/247 73 56)

PARC HERMAN (Derrière la piscine)

Rendez-vous à la bibliothèque A. Soreil

- Jeudi 11 juillet à 11h00
 - Jeudi 25 juillet à 11h00
 - Jeudi 1^{er} août à 11h00
- Renseignements : Claudine HAMBUCKEN (04/247 73 56)





Ambiance Royale

au Château de Waroux
jusqu'au 8 septembre !



Ce n'est pas sans fierté que Stéphane Moreau, le Bourgmestre d'Ans, ainsi que Thomas Cialone, le Premier Échevin en charge de la Culture ont accueilli ce 6 juin S.A.R la Princesse Alexandre de Belgique au château de Waroux dans le cadre du vernissage de l'Exposition « Dans l'Intimité du Roi ».

Cette exposition qui fut inaugurée le 6 juin, coïncide avec la date de l'anniversaire du Roi Albert qui cette année célèbre ses 20 ans de règne ; le parcours rassemble des objets et des clichés inédits de la Famille royale pris dans son intimité par le photographe Olivier Polet.

A travers cet évènement, le public peut d'une part découvrir l'envers du décor, mais peut aussi se rendre compte, que malgré son titre de

Roi, Albert II est aussi et surtout un Homme comme les autres qui consacre du temps à sa famille, à ses petits-enfants ou fait la fête comme n'importe quel citoyen.

C'est avec un intérêt non dissimulé que S.A.R. la Princesse Alexandre a parcouru cette exposition qui lui a permis de se remémorer certains évènements, mais aussi de découvrir des photographies uniques de ses proches.



Pour tous renseignements : 04/371 98 38.

Exposition accessible du mardi au dimanche : 14 h - 18 h. Fermé le lundi.

Rue de Waroux 301 à 4432 Alleur.

Adulte : 8 € - Enfant (jusqu'à 12 ans) : 4 € -

Famille (2 adultes, 2 enfants) : 20 € - Groupe scolaire : 2 €

Possibilité de visites guidées pour les groupes sur réservation.

Ils se sont mariés

Samedi 20 avril 2013

VAN HAM Antoine & DUBÉ France
REY Christian & SALEMI Catherine
CARPENTIER Michaël & FASSBENDER Catherine

Samedi 4 mai 2013

RERNIER Philippe & NGO BELL Marie
SCHILDGEN Benoît & HENKINET Sandrine

Samedi 18 mai 2013

KRÉMER Cédric & VANBRABANT Sophie

Vendredi 24 mai 2013

DIAKHATE Momar & FAYE DIÉ Aïssatou dite Diégane

Samedi 25 mai 2013

CLEEREN Roger & NINANE Nathalie
STEVART Philippe & PREVOT Carine
MARZANO Roberto & MARANGONI Amélie

Samedi 1^{er} juin 2013

FILOCCO Ludovic & FRÈRE Kelly
KURT Mazlum & BERCHICCI Tamara

Samedi 8 juin 2013

DOMINIQUE Jean-Michel & DEREPEPE Delphine
TIELENS Frédéric & LARDINOIS Ariane
GILIS Didier & CORBAY Dominique
PETILLON Serge & DEVILLERS Patricia
EDOUARD Francis & HOUYOUX Françoise
VAN CAMPENHOUT Jean & BEAUVOIS Nicole
DEVILLERS Benoît & CARVALHO BATISTA Eldra
DI FRANCESCO Patrick & INZALACO Melissa



Ils nous ont quittés

C'est un garçon !



Ils sont nés

GASBARRINI Gianni, 18/04/2013
BOURHAIL EL MAADOURI Samia,
15/04/2013
GOBIN Liana, 24/04/2013
GIULIANO Thomas, 23/04/2013
VINCENT Eva, 29/04/2013
GRATZ Laly, 26/04/2013
DETAÏLLE Lilou, 30/04/2013
PIRARD Mathéo, 7/05/2013
MOUJAHID Inaya, 2/05/2013
MAGLIO Caterina, 1/05/2013
JACQUES Eli, 26/04/2013
NIEDERPRUM Aaron, 4/05/2013
LICAUSI Gloria, 11/05/2013
LIBERTI Andrea, 6/05/2013
DE SIMONE Léa, 2/05/2013
MAZZIER Mathys, 29/04/2013
FAYS Maxime, 30/04/2013
HELMBACHER Lise, 6/05/2013
NGUEMA MINKO Iris, 7/05/2013
CAPUTI Juliette, 15/05/2013
FRANSSSEN Louis, 9/05/2013
GERACI Luca, 15/05/2013
KREMER Maily, 3/05/2013
SPITERI Angelo, 13/05/2013
HAJJAMI Iyad, 8/05/2013
ELMAS Anastasia, 10/08/2013



C'est une fille !

DANTHINE Nicole, 08/01/1945 -
06/04/2013, domiciliée à Loncin ;
ILSBROUCKX Guy, 22/10/1948 -
20/04/2013, domicilié à Xhendremael ;
MEYER Mathilde, veuve HANNOT,
02/06/1934 - 20/04/2013, domiciliée à
Aller ;
DE RUETTE Romuald, veuf BASTIN,
19/06/1921 - 24/04/2013, domicilié à Aller ;
DE REGGE Adeline, épouse SCHOEMANS,
02/05/1926 - 25/04/2013, domiciliée à An ;
DENIS Hector, époux HUMBLET,
09/06/1923 - 25/04/2013, domicilié à
Loncin ;
SCHRIJNEN Franciscus, époux MORREN ,
22/12/1927 - 27/04/2013, domicilié à An ;
CAMMARATA François, époux
CHARLIER, 08/01/1950 - 24/04/2013,
domicilié à Loncin ;
LIBENS Angèle, veuve SOUGNÉ,
12/07/1926 - 30/04/2013, domiciliée à An ;
NICOSIA Filippa, veuve TIRRITO,
31/07/1928 - 01/05/2013, domiciliée à An ;
MAGOTTI Albertina, veuve BALDISSARA,
25/03/1919 - 04/05/2013, domiciliée à An ;
BEINE Renée, veuve RENSON, 19/02/1924 -
06/05/2013, domiciliée à Loncin ;
MARS Armand, 04/07/1955 - 06/05/2013,
domicilié à Aller ;
BAIRIN Raymond, veuf VANHAY,
26/09/1925 - 29/04/2013, domicilié à Aller ;
JANVIER Irène, veuve LECLERCQ,
21/02/1930 - 07/05/2013, domiciliée à An ;
BERNARD Christian, 31/10/1955 -
11/05/2013, domicilié à An ;
MATRICHE Jacqueline, 18/11/1946 -
15/05/2013, domiciliée à An ;
THONAR Thierry, époux JACQUEMART,
23/02/1951 - 15/05/2013, domicilié à Aller ;
MEYS Jean, époux GÉRARD, 04/03/1936 -
20/05/2013, domicilié à An ;
GODEFROID Jeannine, 20/09/1929 -
19/05/2013, domiciliée à Aller ;
VAN HERTEN Roger, époux VILUMETS,
04/03/1951 - 17/05/2013, domicilié à An ;
PIRON Pol, époux PHAM, 30/04/1943 -
18/05/2013, domicilié à An ;
LAMBERT Philippe, époux DELVAUX,
15/02/1955 - 22/05/2013, domicilié à An ;
NAHON Irène, veuve MACOURS,
17/02/1925 - 23/05/2013, domiciliée à
Aller ;
GUINOTTE Ally, veuf LEPOT, 24/07/1941 -
23/05/2013, domicilié à Aller ;
PRINCE Armand, époux FOUARGE,
24/12/1936 - 23/05/2013, domicilié à Aller ;
COENEGRACHTS José, veuve THIEREN,
21/11/1926 - 25/05/2013, domicilié à Aller ;
HARROY Serge, 16/03/1960 - 29/05/2013,
domicilié à An ;
JACQUEMAIN Lucienne, veuve COKAIKO,
08/06/1926 - 29/05/2013, domiciliée à
Aller ;
WERY Joseph, époux VERGHEYLEN ,
12/06/1928 - 29/05/2013, domicilié à An ;
BINET Solange, épouse HERBEN,
02/08/1934 - 31/05/2013, domiciliée à
Aller ;
BARTHOLOMÉ Joseph, époux
THOMASSEN, 20/08/1933 - 02/06/2013,
domicilié à An ;
DUPONT Catherine, veuve SAUVAGE,
13/07/1932 - 31/05/2013, domiciliée à
Aller ;
VAN DER PLAS Marcel, veuf CHARLIER,
27/01/1927 - 02/06/2013, domicilié à An ;
DELVAUX René, célibataire, 04/01/1928 -
05/06/2013, domiciliée à Aller ;
GÉRARD Marie, épouse VANHERCK,
26/05/1947 - 08/06/2013, domiciliée à An ;
GÉLON Jeannine, épouse CLAES Marcel,
08/05/1944 - 09/06/2013, domiciliée à An.

Commémoration du 99^e anniversaire de l'explosion du fort de Loncin



PROGRAMME DES MANIFESTATIONS

MERCREDI 14 AOÛT 2013

16h00 : Inauguration des réaménagements réalisés dans les locaux de la contrescarpe droite, suivie du vin d'honneur.

18h30 : Souper barbecue sous le chapiteau dressé sur le parking du fort. Le menu comprend un assortiment de 5 viandes, crudités, sauces et pain. **Prix hors boissons** : 18 € par personne, 12 € pour les moins de 12 ans.

Réservation :

Pierre LANTIN ☎ 0477/881.032

✉ pierre.lantin@live.be ou

Christian Pisart ☎ 0474/409.612

✉ christian.pisart@teledisnet.be **et**

paiement de confirmation au compte BE67 0688 9062 1287 du Front de Sauvegarde du Fort 4431 Loncin, pour le **12 août** au plus tard.

JEUDI 15 AOÛT 2013

15h00 : Sortie de la coupole de 5,7 cm et de son canon.

15h30 : Départ du cortège organisé par les « Ansois Reconnaissants » au carrefour rue de l'Yser / chaussée du Roi Albert et rues de la station / L Dewonck.

16h00 : Cérémonie d'hommage au monument du fort en présence du représentant du Ministre de la défense nationale. Allocutions et dépôts de fleurs.

16h45 : Cortège vers le fort et cérémonies animées par « Les disciples de Grétry », à la plaque commémorative et au cratère.

17h20 : Tir de la coupole de 5,7 cm à l'heure de l'explosion du fort.

17h30 : Messe dans les locaux du fort, chantée par « Les disciples de Grétry ».

Une organisation du Front de Sauvegarde de Loncin.

En juillet et août, le fort de Loncin est accessible du mardi au dimanche, de 14 à 18 heures (dernier départ à 16h30).
Infos : www.fortdeloncin.be

Centre d'Information Sanitaire

“F. Heine”

SOS

Centrale de secours

Halte-garderie

Aide à domicile

Ateliers cuisine

enfants, adolescents, adultes

CIS “F. Heine”

asbl



DEPUIS
33 ANS

à votre service

et aussi ...

Service de garde d'enfants
malades à domicile

Coordination des services et
des soins à domicile

Information à la santé

Télébiovigilance

Avec le soutien de la Région Wallonne



7 jours / 7
24 heures / 24

Tél. : 04/263 35 52



Thierry Coenen,

Conseiller communal,

Le gaspillage alimentaire

Dans notre mode de vie actuel, le gaspillage est devenu banal, naturel et pourtant, il est lourd de conséquences.

- C'est un non-sens social : Alors qu'une grande partie de la population mondiale souffre de malnutrition, un quart des denrées alimentaires finit dans des poubelles ;
- C'est un non-sens pour l'environnement : Chaque wallon gaspille 15 à 20 kilos de denrées alimentaires par an. Pour produire ces denrées, il a fallu user de l'eau, de l'énergie, des engrais, des pesticides ainsi que des emballages et du carburant pour les transporter ;
- C'est de l'argent qui part à la poubelle. En moyenne, chaque ménage belge jette l'équivalent de 174 euros par an, ce qui correspond à un déficit budgétaire global belge annuel de 1,4 milliard d'euros.

Alors, pourquoi ne pas utiliser les petites recettes ci-dessous ?

- Avant de faire vos courses :
 - Faites l'inventaire de votre frigo et de vos armoires à victuailles ;
 - Faites le menu de la semaine en tenant compte de ce dont vous disposez déjà ;

- Rédigez votre liste de courses avec les quantités nécessaires à chaque repas.

- Pendant vos emplettes :

- Examinez la date de péremption et l'état de l'emballage des produits ;
- Respectez la chaîne du froid en terminant vos courses par les produits réfrigérés et en utilisant des sacs isothermes ;
- N'achetez que les produits repris sur votre liste et évitez les rayons non repris sur cette liste. Sinon, vous risquez de vous laisser tenter par des produits inutiles.

- Après vos achats :

- Continuez à respecter la chaîne du froid en rangeant directement vos produits frais au réfrigérateur ;
- Rangez à l'avant les produits qui doivent être consommés prioritairement ;
- Respectez les indications du mode d'emploi de votre frigo concernant les différentes zones de fraîcheur ;
- Faites la distinction entre « A consommer de préférence avant

le... » qui n'est qu'indicatif de l'utilisation optimale du produit et « A consommer jusqu'au... » qui se trouve sur les denrées hautement périssables et vous protège de problèmes microbiologiques.

- Après le repas :

- Récupérez les restes de légumes pour une soupe ;
- Accommodez les restes pour un prochain repas ;
- Conservez les aliments cuisinés au frigo ou au surgélateur selon le cas ;
- Triez ce qui doit finir à la poubelle ou au compost, si vous en faites un.

Je vous invite aussi à faire quelques recherches sur internet. Il existe différents sites de recettes alimentaires comme www.miam-miam.com.

Vous pouvez aussi vous rendre sur le site d'Intradel ou vous trouverez différents conseils, bien utiles, et une brochure reprenant les différents thèmes que j'ai abordés aujourd'hui.

Bon appétit !

Noces d'or des époux Quintin-Wauthelet

Ce samedi 15 juin, notre Bourgmestre, Stéphane Moreau, avait le plaisir de mettre à l'honneur ce couple qui fêtait un demi-siècle de vie commune. Le « oui » prononcé à Saint-Gilles le 4 mai 1963 a été pour Pierre et Nelly le départ d'une belle aventure concrétisée par la naissance de deux enfants et la joie immense d'être aussi des heureux grands-parents.

Monsieur Quintin au terme d'études en électricité et électronique a travaillé dans ce domaine pendant près de 40 ans et ce jusqu'à sa retraite en 1999. Il se consacre aujourd'hui à ses hobbies, le travail du bois et le jardinage. Son épouse, dont il fit la connaissance lors du mariage de son frère, était occupée à l'époque à l'Inno d'Ixelles. Elle cessera le travail dès le mariage et se consacrera à l'éducation de ses enfants. Nos jubilaires sont également férus de mots croisés, fléchés et autre sudoku.

A l'issue de la cérémonie Monsieur et Madame Quintin ont partagé en famille et avec les membres du Conseil présents le verre de l'amitié. Rendez-vous dans 10 ans pour fêter le diamant.



T 1953-2013, 60 ans et du diamant...

N Pour les époux BOVY-MERSCH, FRÉDÉRIK-GLESNER et BONMARIAGE-DESWERT qui étaient reçus le 25 mai dernier à l'occasion de leur soixantième anniversaire de mariage au Centre administratif.

A L'occasion pour Francly Dupont, Président du conseil communal, de rappeler quelques événements qui ont jalonné la vie de ces trois couples en présence de leurs famille et amis.

M C'est dans la cité ardente, le 18 avril 1953, que Gilbert et Simone échangèrent leurs consentements. Monsieur Bovy a arpenté les rues de Montegnée pendant plus de 40 ans en qualité de facteur distributeur. C'est en se rendant au travail qu'il succombe au sourire d'une jeune vendeuse en pâtisseries. Madame Bovy poursuivra le travail comme vendeuse au GB de Liège jusqu'à sa fermeture en 1977. Désormais à la retraite, ils se consacrent aux activités entre amis, promenades, entrecoupées de séjours à la mer du nord.

D C'est à Longvilly, petit village de la province de Luxembourg que Monsieur Frédéric et Mademoiselle Glesner se sont dit « oui » le 3 juillet 1953. C'est véritablement après son service militaire, effectué au grade de sous-officier, que Monsieur Frédéric décide d'entrer à l'école royale de gendarmerie. Au terme de ses études, il est affecté à la brigade de surveillance et de recherche (BSR) de Liège. Il y preste l'ensemble de sa carrière et en assumera finalement la direction. Sa future épouse, rencontrée lors d'un bal de Noël, lui donnera 2 filles auxquelles Denise consacrera toute son énergie. Active dans les œuvres de sa paroisse, elle s'est aussi beaucoup investie dans l'éducation de son petit-fils.

D Le 4 juillet 1953, à Saint-Nicolas, Jeannine Deswert et Jacques Bonmariage scellent leur destinée. C'est sur la piste de danse de l'Eden que commence leur aventure. Après avoir travaillé au service comptabilité de la FN, c'est finalement à la police liégeoise que Monsieur Bonmariage effectuera la majorité de sa carrière. Il accède à la retraite au grade d'inspecteur principal, breveté officier. Son épouse a, pour sa part, travaillé comme employée chez Vandenberg puis à la Coferac. Seniors actifs et sportifs, ils sont des inconditionnels du football ansois et amateurs de gastronomie.

S Après les discours et la remise des cadeaux, les Ediles présents ont partagé le verre de l'amitié avec les jubilaires et leurs invités, rendez-vous dans cinq ans pour les noces de brillant.





Xhendremael en fête Dimanche 25 août

PLACE VANHOVE

A 10h30 : Messe en wallon
 De 11h30 à 12h00 : Bénédiction des chevaux (ferme Libon)
 De 12h00 à 18h30 : Barbecue et restaurations diverses - Frites - Bars à vins, à cocktails et à bières spéciales
 A 12h30 : Apéritif inaugural offert par la Commune d'Ans
 De 12h30 à 14h00 : Duo accordéon / cornemuse
 De 13h00 à 18h00 : Kicker géant rue de l'Etang
 Dès 14h00 : Carrousel pour enfants - Grimage - Tour en poney
 De 14h30 à 17h30 : Jeunes artistes ansois
 De 18h00 à 19h00 et de 19h30 à 20h30 : « Les Géants Verts de la Haine » (Covers classic rock)

PRESBYTERE

De 12h00 à 17h00 : Exposition de peintures et aquarelles par les participants de l'Atelier Peinture de Xhendremael

RUE DERRIERE L'EGLISE

De 11h00 à 18h00 : La Bourrache vous ouvre les portes de son terrain de maraîchage bio - Visites du jardin et autres animations
 A 15h00 : Démonstration du travail de la terre avec un cheval



TORTILLARD (gratuit)

reliant Xhendremael en Fête au Château de Waroux où se déroule le « Festival des Promenades »
 Départ : 14h00 - 15h00 - 16h00 et 17h00

RUE PARADIS

De 7h00 à 11h00 : Petit déjeuner dans la cour de l'école
 Toute la journée : Brocante rue Paradis et rue de l'Etang

Fin des activités à 21h00

La vente des boissons et de la petite restauration est strictement réservée aux organisateurs

Comité organisateur :

Commune d'Ans avec la collaboration :

"Les Chapeaux de paille", le Centre culturel d'Ans, l'Ecole communale de Xhendremael, le Haras d'Audrey, le Patro d'Allieur, le Comité Télévie de Xhendremael, Radio Prima.

Sous l'égide de Stéphane MOREAU, Bourgmestre, et de Thomas CIALONE, Premier Echevin en charge de la Culture et du Tourisme



Henri Huygen,

Échevin de l'Environnement :

« Ans s'engage pour un cadre de vie plus vert et plus respectueux de l'environnement et de la santé »



L'entretien des espaces verts d'une commune de façon traditionnelle est extrêmement coûteux en personnel, en matériel et en eau. Conserver des espaces de prestige avec des espèces horticoles est plaisant pour la vue mais nécessite beaucoup d'eau et beaucoup de travail du personnel.

La Gestion différenciée, une solution alternative



De grandes surfaces tondues alors qu'elles ne sont pas utilisées, des massifs taillés très régulièrement et sur lesquels on ne peut plus jamais

observer de floraison, des parterres immenses à désherber continuellement sans utilisation de pesticides, il devenait urgent de se pencher sur ces contraintes afin de les réduire et de permettre à notre commune de recréer des îlots de vie pour la flore et les insectes afin de maintenir une biodiversité dont l'intérêt n'est plus à démontrer tout en respectant les affectations de ces espaces et la législation en vigueur.

C'est ainsi que notre commune a signé récemment la Convention avec le Pôle de gestion différenciée afin d'entreprendre une démarche d'avenir pour gérer de la façon la plus adéquate et la plus raisonnée possible ces espaces verts, des parcs aux bords de route en passant par les bacs à fleurs.

La première démarche consistera en un inventaire de ces espaces verts, de leurs affectations, d'une estimation de leur surface, et des différentes contraintes qui conditionnent leur entretien.

Des choix s'opéreront alors en matière de réduction d'entretien pour des espaces ne l'exigeant pas. La tonte différenciée en est un bel exemple. Pour les endroits nécessitant une bonne visibilité ou étant fréquemment utilisés, la tonte sera maintenue. Ailleurs, des prés de fauche pourront être privilégiés. Des

Et avec lui, le royaume végétal reprend ses droits : herbes, pissenlits, chardons et/ou orties font leur grand retour... Rappelons qu'il convient de les tondre / faucher au moins 2 fois l'an : une première fois avant juin, une seconde fois, avant fin août. Aussi est-il grand temps d'offrir à votre jardin une petite « coupe de saison » qui empêchera les semences et autres graines de se répandre aux alentours, avec les désagréments que l'on connaît...

ATTENTION cependant de faire cela dans le respect de votre voisinage : en effet, le **règlement communal** prévoit que, conformément à l'article 134, « Sauf autorisation délivrée par l'autorité compétente dans le cadre de la législation relative à la lutte contre le bruit », il est interdit d'utiliser, sans nécessité, même sur un terrain privé, des engins à moteur produisant des bruits de nature à troubler la tranquillité publique (art. 134.1).

A l'exception du dimanche, l'usage de tondeuses à moteurs à explosion est interdit entre 20 h et 8 h (art. 134.2). Le dimanche, l'usage de tondeuses à moteurs à explosion est interdit avant 10 h et après 14 h. Non seulement, vous ferez plaisir à votre voisinage en quête de calme mais en plus, vous éviterez une amende d'un montant de 25 à 250 €...

A vos tondeuses !

prés fleuris vont être installés après une préparation du sol dans les zones qui s'y prêtent afin d'ajouter de la couleur et de la vie sans pour autant y consacrer un entretien démesuré.

Paillages et couvre-sols naturels feront leur retour dans les parterres. Outre l'intérêt qu'ils apportent à la micro-faune nécessaire au bon développement de la végétation, ils permettent de réduire le temps passé en désherbage d'autant que toute utilisation d'herbicide devrait être interdite à l'horizon 2019. Il est temps de s'y mettre et de passer aux méthodes alternatives !

DES MÉTHODES ALTERNATIVES : FINI LE CHIMIQUE, BONJOUR LE THERMIQUE ET LE MÉCANIQUE !

Eau chaude avec ou sans mousse, désherbeurs thermiques à infra-rouges, brosses et sabots rotatifs, herses et grilles tractées : tout est bon pour la chasse aux herbes indésirables sans nuire à l'homme et à l'environnement par l'utilisation de pesticides.

Au final, un véritable plan de désherbage qui devrait réduire l'effort concentré sur certaines zones pour le répartir équitablement sur d'autres. Au final, tout le monde s'y retrouve

Intéressé par le concept de gestion différenciée ? Il existe aussi pour le particulier ! Vous pouvez trouver de nombreuses informations sur www.gestiondifferentiee.be ou au service environnement de la commune d'Ans.

Ode à mon Trottoir

Mine de rien, avoir un trottoir propre est quelque chose d'important : pour le marcheur, il est tellement plus agréable de s'y promener... Voici un poème « rien que pour lui »... Mais riche en conseils pour tous car n'oublions pas que tout propriétaire d'un trottoir mal entretenu peut se voir verbaliser d'une amende de 25 à 250 €... Qu'on se le dise !!!!

*Je prends soin de lui, car il est la « vitrine » de mon « Chez moi »,
Je le bichonne, je l'entretiens, je le désherbe, je le nettoie ;
Rien de pire en hiver que la neige et le verglas !
Dès l'été, je traque mauvaises herbes, vieux mégots et papiers gras !
Amis propriétaires de chiens, je voudrais aussi vous demander
Dans ma tâche quotidienne de bien vouloir m'aider ;
En ramassant les cadeaux « parfumés » que votre chien m'aura laissé ;
De sorte que mon beau trottoir nous permette de joyeusement « trotter ».*



Vous m'avez connue ronde, verte ou blanche ; pourtant, depuis quelque temps, je suis aussi présente sous d'autres formes, plus élancée et le plus souvent, je suis enfouie sous terre.

Ne croyez pas que ce soit par pure coquetterie ! En effet, jusqu'ici, un certain nombre de personnes peu scrupuleuses profitaient de mes formes généreuses pour déposer toutes sortes de déchets à mes pieds et qui ne m'étaient pas du tout desti-

nés : des vieux pneus, des bouteilles remplies d'huile de friture usagée, des sacs remplis de déchets ménagers, des vieilles TV, Cela ne me plaît pas du tout : de vous à moi, aimeriez-vous que l'on dépose devant votre porte des crasses qui ne vous appartiennent pas ?

Aussi, je vous propose ce petit « pacte » entre nous pour que nous puissions maintenir encore longtemps notre fructueuse collaboration :

 <p>1. Je ne reprends PAS TOUS les « verres »</p> <p>Voici la liste de ceux qui ne me sont pas destinés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les verres résistant à haute température (plaque vitrocéramique, plat allant au four) • La porcelaine et la céramique • Le « verre plat » comme les vitres ou les miroirs 	 <p>LA SOLUTION ALTERNATIVE : LE RECYPARC</p> <p>Mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h00 à 17h00</p> <p>Samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h00</p> <p>Rue de Jemeppe, 169 - 4431 LONCIN Tél./Fax : 04/247 25 27</p>
<p>2. Il NE faut RIEN déposer à mes pieds</p> <p>Cela est contraire à l'Ordonnance Générale de Police et peut, dans certains cas, être dangereux pour les autres utilisateurs</p>	<p>Toute personne qui ne respecte pas cela enfreint l'Ordonnance Générale de Police et plus précisément l'article 85.</p> <p> Toute infraction est passible d'une AMENDE DE 25 A 250 €</p>
<p>3. NE RIEN déposer entre 22h et 8h</p>	<p>Je suis très soucieuse du bien-être de mes voisins et j'aime veiller à leur tranquillité</p>

L'Enseignement communal ansois

- Accueil tous les jours de 7h à 18h.
- Repas chauds à midi.
- Etudes du soir dirigées.
- Centre communaux de jeux de vacances.
- Activités culturelles et sportives variées.
- Classes de dépaysement en 3^e maternelle ainsi qu'en 2^e, 4^e et 6^e années primaires.
- Cours de psychomotricité. Dès la 1^{re} année maternelle. Natation dès 5 ans.
- Centre P.M.S : aide aux enfants en difficulté.
- Rattrapage en français et en mathématiques.
- Cyberécoles : ouverture au multimédia.
- Œuvres scolaires : interventions diverses.
- Choix de l'option foot-études ou multisports-études (**Nouveau** dès la 3^e primaire)
- Choix de l'anglais ou du néerlandais dès la 5^e année.
- Immersion en néerlandais dès la 3^e maternelle.
- **Nouveau** : immersion en anglais dès la 1^{re} année primaire et apprentissage précoce de l'anglais en 3^e maternelle.

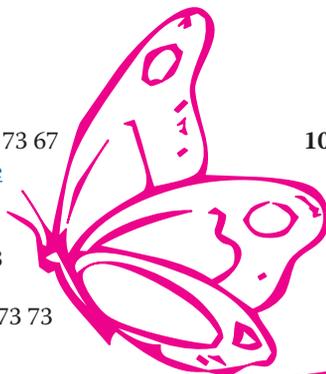
Inscriptions de 17 h à 19 h.
Le jeudi 4 juillet 2013 -
le jeudi 1^{er} août -
les mercredi, jeudi et
vendredi 28, 29 et 30 août 2013.
Toute l'année sur rendez-vous.



« Plus de 2000 élèves s'épanouissent chaque jour dans nos classes »

Nathalie Dubois, Échevine de l'Instruction publique

- Ecole Henri Lonay**
Maternelle et primaire
Option football ou multisports dès la 3^e primaire
Avenue Henri Lonay, 208/C – 4430 Ans
Tél. : 04/247 73 64 – Fax : 04/247 73 65
ecole.lonay@ans-commune.be
- Ecole Henri Lonay, implantation du Parc**
Maternelle
Rue Walthère Jamar, 168 – 4430 Ans
Tél. : 04/247 73 71
ecole.lonay@ans-commune.be
- Ecole Henri Lonay, implantation Henri Alexandre**
Maternelle
Rue Henri Alexandre, 37 – 4430 Ans
Tél. : 04/247 73 63
ecole.lonay@ans-commune.be
- Ecole Fernand Meukens**
Maternelle et primaire
Place Nicolai, 2 – 4430 Ans
Tél. : 04/ 247 73 66 – Fax : 04/247 73 67
ecole.meukens@ans-commune.be
- Ecole Pierre Perret 1**
Maternelle et primaire cycle 5-8
Rue des Ecoles, 9 – 4430 Ans
Tél. : 04/247 73 72 – Fax : 04/247 73 73
ecole.perret@ans-commune.be
- Ecole Pierre Perret 2**
Primaire cycle 8-12
Rue Monfort, 70 – 4430 Ans
Tél. : 04/247 73 69 – Fax 04/247 73 70
ecole.monfort@ans-commune.be
- Ecole de Loncin**
Maternelle et primaire cycle 5-8
Apprentissage précoce de l'anglais en 3^e maternelle
Rue de Jemeppe, 66 – 4431 Loncin
Tél. : 04/247 73 77 – Fax : 04/247 73 78
ecole.loncin@ans-commune.be
- Ecole de Loncin - Tilleul**
Primaire cycle 8-12 francophone
Primaire immersion en anglais
Rue de Jemeppe, 27 – 4431 Loncin
Tél. : 04/247 73 79 – Fax : 04/247 73 80
ecole.tilleul@ans-commune.be
- Ecole de Loncin - Tilleul, implantation de Xhendremael**
Maternelle et primaire francophone
3^e maternelle et primaire cycle 5-8
Immersion en néerlandais
Rue du Paradis, 33 – 4432 Xhendremael
Tél. et Fax : 04/257 46 62
ecole.tilleul@ans-commune.be
- Ecole d'Alleur**
Maternelle et primaire francophone
Primaire cycle 8-12 immersion en néerlandais
Rue de la Vallée, 60 – 4432 Alleur
Tél. : 04/247 02 57 – Fax : 04/247 29 04
ec005542@adm.cfwb.be



RENSEIGNEMENTS :
Échevinat de l'Instruction publique
Tél. : 04/247.72.32
www.ans-commune.be
instruction@ans-commune.be

L'école communale « Pierre Perret » en finale de la célèbre dictée du Balfroid !

Deux élèves de l'école communale Pierre Perret d'Ans figurent au palmarès de la dictée du Balfroid organisée cette année en Province de Liège.

Plus de 300 enfants s'étaient dirigés vers les locaux du Centre scolaire du Sacré-Cœur à Vivegnis, le 26 janvier 2013, pour participer à la demi-finale de ce célèbre concours orthographique.

Septante-deux écoles, dont l'école Pierre Perret, étaient représentées au total. A l'issue de cette demi-finale, soixante-sept enfants se sont qualifiés pour l'épreuve finale planifiée le 27 avril 2013 au Palais des Congrès. Jade Renard et Noah Fernandez-Rubio, deux élèves de l'école Pierre Perret, faisaient partie de ces finalistes.

Encouragés par Madame Nathalie Dubois, l'Échevine de l'Enseignement, par le Directeur de l'école, Monsieur Vincent Philippe, par leur institutrice, Madame Séverine Sommers, ainsi que par tous les demi-finalistes de l'école, Jade et Noah, étaient particulièrement motivés à participer à cette compétition dédiée à la langue de Molière.

Le Collège communal a souhaité les récompenser, pour les brillants résultats obtenus dans ce concours et pour les efforts dont ils font preuve au jour le jour dans leur scolarité, en leur offrant des places pour assister avec leurs parents au concert du chanteur Pierre Perret du 27 mars 2013 au Cirque Royal de Bruxelles. Cerise sur le gâteau, ils ont reçu ces places de la main du chanteur, parrain de l'école, lors de sa venue à Ans le 25 mars 2013.



Musiek of music, dans les deux c'est sans fausse note !

Le 14 mars 2013, les élèves des 1^{re} années primaires des classes immersives (en néerlandais et en anglais) de nos écoles communales ont participé à un concours destiné précisément aux écoles proposant un enseignement immersif. Ce concours, organisé par l'asbl « Linguapodium », vise la présentation, par les élèves qui y participent, d'une chanson ou saynète dans la langue cible.

Les résultats brillants de nos élèves dans ce cadre sont à souligner : tandis que ceux de la filière en immersion anglaise (école communale de Loncin-Tilleul) ont remporté une médaille grâce à leur chanson « She'll be coming round the mountain », leurs condisciples de la filière en immersion néerlandaise (école communale de Xhendremael) ont ramené avec eux la prestigieuse coupe de la 1^{re} place avec la chanson « Als je blij bent ». Bravo aux élèves et aux équipes pédagogiques de nos deux filières immersives communales pour ces belles récompenses, couronnant un travail de qualité.



Matquiz, les élèves de l'école de Loncin-Tilleul se distinguent !

Le 17 novembre 2012, deux élèves de la classe de 6^e B de l'école fondamentale communale de Loncin-Tilleul s'étaient qualifiés pour la finale du concours « Matquiz ». « Matquiz » est le premier concours de mathématiques organisé par l'Association Francophone d'Olympiades pour les élèves des 5^e et 6^e années primaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il est constitué de défis et exercices mathématiques auxquels les participants doivent répondre en un temps limité.

Lors de la finale disputée le 28 janvier 2013 à Bruxelles, Sébastien Croiselet et Thomas Breuer, les deux élèves de l'école de Loncin-Tilleul qualifiés, se sont brillamment défendus, en se classant respectivement à la 6^e et 8^e place de ce concours sur un millier de participants. Toutes les félicitations à nos deux champions et à leur institutrice !





Rencontres citoyennes 2013, le succès continue !



Lancées il y a un peu plus de deux ans à l'initiative du Bourgmestre Stéphane Moreau et des membres du Collège communal, les rencontres citoyennes ont bénéficié d'un franc succès auprès de la population. Le concept est bien évidemment particulièrement novateur en matière de politique, car il permet ainsi aux citoyens d'une part de rencontrer leurs élus en direct, mais aussi d'autre part, de leur poser des questions par rapport à leur vie au

quotidien ou encore par rapport à l'évolution des projets communaux. Au cours de ce mois de juin, Stéphane Moreau, le Bourgmestre, ainsi que les Échevins Thomas Cia-lone, Grégory Philippin, Nathalie Dubois, Robert Grosch, Henri Huygen ainsi que Jean-François Bourlet, le Président du CPAS en charge de l'Urbanisme et des Affaires économiques ont participé à 5 rencontres citoyennes à Ans Plateau, Ans Coteaux, à Xhendremael, à Loncin et à Alleur. Au total, ce sont plus de 400 citoyens qui ont fait le dépla-

cement en soirée au cours de ces rencontres. Comme le rappelle Stéphane Moreau le Bourgmestre d'Ans, ce concept de rencontres citoyennes permet un contact rapide entre mandataires et habitants, mais il existe aussi tout au long de l'année un numéro vert entièrement gratuit, accessible 24h/24 et 7j/7, qui permet de poser des questions sur la vie communale et surtout d'obtenir très rapidement des réponses à celles-ci. Il s'agit du 0800 43 000. Une adresse mail est également dédiée au même objectif : ans.nouveau@ans-commune.be



Échevin des Finances, du Budget, de la Tutelle CPAS, de la Régie foncière, du Développement durable et des Nouvelles technologies :

« Tous égaux devant la toile, non à la fracture numérique ! »



La fracture numérique ! Une expression née avec le XXI^e siècle et l'avènement fabuleux, même si parfois inquiétant, du monde des TIC, les techniques de l'information et de la communication. Mais le « *hic des TIC* », c'est qu'un tiers de la population n'y a pas accès, la fracture numérique n'est rien moins qu'une forme moderne de la fracture sociale. En d'autres mots, tous ne sont pas égaux devant l'ordinateur. Cette situation n'est pas sans conséquences, ne serait-ce que pour la recherche d'un emploi. La maîtrise de l'informatique est, dans la plupart des cas, une condition sine qua non à l'embauche. Deux tiers des oubliés des TIC sont d'ailleurs sans emploi !

S'IL TE PLAÎT, APPRIVOISE-MOI !

Les causes de cette nouvelle inégalité sociale ne sont pas seulement financières, elles sont souvent et surtout d'ordre culturel. Il ne suffit pas de

posséder un ordinateur et d'être relié à internet. Encore faut-il pouvoir utiliser efficacement et sereinement ces nouveaux outils de la société moderne. Il est donc du devoir des pouvoirs publics de contribuer à la formation des citoyens, de les aider dans l'apprentissage et l'utilisation de l'informatique, sans oublier de les alerter face à la profusion d'informations et aux dérives véhiculées par internet. Le sens critique est un des fondements de notre société démocratique ! Aider à apprivoiser l'ordinateur, c'est comme favoriser la lecture et l'écriture au XIX^e siècle. L'émancipation sociale et culturelle est, décidément, un éternel recommencement !

QUATRE MESURES CONCRÈTES

Il faut donc agir afin de ne laisser personne au bord de la route. En tant qu'échevin chargé des Nouvelles technologies et plus spécialement de la lutte contre la fracture numérique, je propose quatre initiatives au sein de la commune d'Ans :

- La création d'EPN (**Endroits Publics Numériques**) gratuits dans des lieux publics stratégiques du territoire communal, où l'accès à internet et à un ordinateur sera à la disposition de tous les citoyens,
- L'organisation de **formations ouvertes à tous**, en partenariat avec les différentes institutions et le monde associatif,
- La création d'une « **plate-forme du petit commerce ansois** », un site internet collectif dédié aux petits commerces qui n'ont pas toujours la possibilité de disposer de leur propre site comme les grandes enseignes ou les grandes surfaces,
- La mise sur pied d'un **Salon du jeu numérique éducatif**, afin que les parents soient mieux informés sur tout ce qui existe en la matière et sur les risques que ce secteur représente parfois pour leurs enfants.

Ces nouvelles attributions qui m'ont été confiées sont « transversales » et donc intimement liées aux compétences de mes collègues. Rien ne sera possible si ce n'est en synergie et en collaboration, non seulement avec les autres échevinats, mais aussi avec l'Agence de Développement Local, les écoles, les bibliothèques et le monde associatif en général. Ensemble, nous casserons la fracture numérique, cette nouvelle inégalité...

Concours d'affiches



Dans le cadre de la sixième édition de la **Journée sans voiture** organisée par la Commune d'Ans le **dimanche 22 septembre 2013**, laissez place à votre créativité et participez au concours d'affiches.

L'affiche gagnante sera utilisée pour illustrer l'édition 2014 et divers prix sont à la clé.

La seule exigence est le format en l'occurrence un A3, avec ou sans couleurs en fonction de votre créativité.

Les inscriptions au concours doivent se faire par le biais du formulaire ci-dessous au plus tard pour le 9 septembre auprès de l'Agence de Développement Local. Le règlement complet de ce concours y est également disponible sur simple demande.

Les œuvres devront être déposées au même endroit pour le 16 septembre au plus tard.

ADL : 1^{er} étage de l'Administration communale d'Ans.
Tél. : 04/247.72.95 ou anne.moreau@ans-commune.be

Bulletin d'inscription

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Tel :

Adresse :

Numéro d'inscription (interne :

CONCOURS
D'AFFICHES





Message aux adeptes du stationnement sauvage !

Ras-le-bol des voitures qui encombrent les trottoirs et les pistes cyclables, les automobilistes trop pressés pour se garer correctement, les « j'en ai pour deux minutes »...

Les piétons, les cyclistes, les personnes à mobilité réduite, en ont assez de contourner les voitures stationnées sur les trottoirs et risquer un accident.

Tous ces usagers « faibles » vous demandent « Et si c'était vous ? ».



Une pointe de civisme, une touche de courtoisie, du respect entre citoyens responsables ça ne suffira pas à l'égard de certains récalcitrants... alors la prévention ne sera plus de mise mais il faudra employer un autre discours...



Amateurs de cyclisme,

le 17 juillet :

Tour de la Province de Liège

et

le 20 juillet : **Tour de Wallonie**

Cette étape ralliant Ans à Eupen forte de 183,6 km est selon les spécialistes, la plus difficile des 5 étapes. Grégory Philippin, l'Échevin des Sports a assisté ce

13 juin à la conférence de presse relative à cet événement sportif haut en couleurs. L'invitation est lancée à tous les passionnés ! Rendez-vous ce 20 juillet à 12 h sur le parking jouxtant l'Administration pour le départ de cette superbe étape !



3 jours à peine après l'étape du Tour de la Province de Liège qui a lieu le 17 juillet sur notre commune, Ans accueille à l'initiative du Bourgmestre d'Ans Stéphane Moreau, la première étape du Tour de Wallonie.

La commune d'ANS organise la

Fête de la république libre du Brouck et des environs

Nombreux artistes...

Concert exclusif de
Santo Barracato
(samedi à 20h30),

Show "Elvis Presley"
Mickaël Kens
(dimanche à 19h30)...

Village italien,
Bal Musette
(dimanche à 14h)
Jeux pour enfants,
Lâcher de ballons,
Messe italienne...etc

sam. 17 - dim. 18 Août 2013

Place Hector Denis à Ans
de 10h à 23h
Programme sur demande au
04/ 247 74 70



Editeur responsable : Henri HUYGEN



A l'initiative de Stéphane MOREAU, Bourgmestre et
de Henri HUYGEN, Echevin des Affaires sociales